Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212900278-20260408-2026_04_051-DE

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
KASTELL-NEVEZ-AR-FAOU

COMMUNE DE CHATEAUNEUF-DU-FAOU

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à dix-neuf heures (**8 avril 2026** à 19 h 00), le Conseil municipal de la commune de CHATEAUNEUF-DU-FAOU, dûment convoqué le 2 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ar Sterenn, sous la présidence de Monsieur Tugdual BRABAN, Maire.
La convocation a été affichée en Mairie le 2 avril 2026.

Etaient présents : BRABAN Tugdual, DEROUT Nathalie, DELAPORTE David, LALLOUET Michèle, LEVENEZ Jacques, GARNIER Fabienne, NOEL Bernard, PERON Liza, L'HARIDON Lionel, LAMBOLEY Annick, DUFOUR Gwénaëlle, CHAMINAND Frédéric, COSQUER Marième, LE SANN Renan, CARRIOU Cyrielle, GOARNISSON Mathieu, CADUDAL Elodie, RIOU Yvon, CORBEL Sabrina, GRISON Tristan, HANQUIER Fabienne, CORRE Marion, GLEVAREC Frédéric, THELLIEZ Nicole, MARQUE Michel.

Étaient absents excusés : TOULANCOAT Anthony, FERELLEC Christophe.

Était absent : /

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 25

Pouvoirs :
TOULANCOAT Anthony donne pouvoir à RIOU Yvon,
FERELLEC Christophe donne pouvoir à LE SANN Renan.

Secrétaire de séance : RIOU Yvon

N° 2026-04-051 : Fonds Social Européen + « Emploi, inclusion, jeunesse et compétences » : validation du projet et du plan de financement pour l'année 2026

Rapporteur : BRABAN Tugdual

Le Fonds social européen + (FSE+) est un fonds structurel de l'Union européenne. Sa vocation principale est de contribuer à améliorer les perspectives professionnelles de l'ensemble des citoyens européens, en particulier ceux en situation de précarité ou d'exclusion.

Le Fonds de Soutien Européen+ permet au porteur de projet de bénéficier de financement à hauteur de 40% des moyens humains mis à disposition en direction des personnes en situation de précarité.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212900278-20260408-2026_04_051-DE

Au sein de ce dispositif, plusieurs thématiques sont proposées. Celle portée par la commune concerne l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale avec le chantier d'insertion.

En effet, la commune a contractualisé avec l'Etat et le département en 2022 et a repris le fonctionnement du chantier d'insertion auparavant géré par un syndicat du conseil départemental.

En charge de ce projet, la collectivité accueille jusqu'à 7 salariés en simultané. L'objectif est qu'ils reprennent confiance, développent un projet professionnel pour qu'ensuite ils rentrent dans un processus de formation, de recherche d'emploi et qu'ils sortent de la précarité.

Pour ce faire, la collectivité met les moyens humains et matériels nécessaires : un encadrant technique à temps complet et un contrat de prestation avec Cob Formation-mise à disposition d'une Conseillère en Insertion Professionnelle d'1.5 jours par semaine mais aussi, l'acquisition de matériel et de son renouvellement pour l'activité effectuée par le chantier c'est-à-dire l'entretien des espaces verts.

Le plan de financement pour l'exercice 2026 est le suivant :

Dépenses (en €)		**Recettes (en €)**		
Rémunération de l'encadrant technique	37 000.00€	Subvention FSE+	21 274.00€	
Convention mise à disposition Cob formation	9 249.38€	Subvention appel à projets CD 29 2025	6 731.72€	
Frais indirects	6 937.41€	ASP part FSE+	5 289.67€	
		Autofinancement :	19 891.40€	
TOTAL :	**53 186.79€**	**TOTAL :**	**53 186.79€**	**100%**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Valide ce projet,
- Valide le plan de financement ci-dessus,
- Donne pouvoir au Maire pour la signature de tout document en lien avec ce dossier.

Vote	
Pour	27
Contre	
Abstention	

Le Secrétaire de séance,
RIOU Yvon

Le Maire,
BRABAN Tugdual

MAIRIE DE CHATEAUNEUF-DU-FAOU (Finistère)